

Expérimentation : nouveau service de vélos électriques en libre-service

La Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) s'attache, dans le cadre de sa transition environnementale, à mener des actions en faveur des mobilités douces.

Dans ce cadre, elle expérimente un nouveau service qui permet l'emprunt de vélo électrique en libre-service par toutes personnes souhaitant utiliser ce mode de déplacement pour des trajets du quotidien ou des balades.

Vous êtes habitants ou touristes, 13 vélos électriques sont mis à votre disposition. Ils sont répartis dans 2 stations :

- Rue du Dessous à Saint-Céneri-le-Gérei
- Place du Champ-Perrier à Alençon



Pour emprunter un de ces vélos en libre-service, il faut créer un compte sur www.green-on.fr/alencon.html, vérifier la disponibilité des vélos, déposer une caution et payer le forfait souhaité :

- **Pour une utilisation occasionnelle**
(sans abonnement)
moins de 15 mn : gratuit
de 15 mn à 1 h : 1 €
1 € par heure supplémentaire (limité à 12 heures maximum)
- **Pour une utilisation régulière**
(avec un abonnement : 5 € par mois)
moins de 30 mn : gratuit
de 30 mn à 1 h : 1 €
1 € par heure supplémentaire (limité à 12 heures maximum)

Plus d'informations sur le dispositif : <https://www.cu-alencon.fr/la-cua-a-votre-service/mobilite/les-transports-individuels-partages/le-velo/>

Contact

Communauté Urbaine d'Alençon
Service Mobilité – Département Patrimoine Public
02 33 80 87 38

● **Direction de la Communication**
communication-cu@cu-alencon.fr

Retrouvez toute l'actualité de la
Communauté Urbaine d'Alençon sur
www.cu-alencon.fr



et abonnez-vous à la newsletter !